

## Stendhal au Jardin de Ville

Les nombreuses animations culturelles qui ont accompagné l'hommage à Stendhal du 14 au 16 septembre, (rencontres, lectures, conférences, visites guidées, expositions, concerts, balades) ont toutes connu un vif succès.

Nous avons particulièrement retenu la soirée du vendredi 14, qui nous a offert des lectures des œuvres de Stendhal par le comédien Denis Podalydès, dans la Roseraie du Jardin de ville, accompagnées de musiques de Rossini et Mozart par le Conservatoire à Rayonnement Régional.

La mise en scène, les éclairages, la musique classique, ont enchanté le Jardin de Ville pour un soir.

Comme les spectateurs ravis de cette soirée mémorable, nous souhaitons très vivement que la roseraie accueille encore souvent des manifestations de ce genre.

## Nous pouvons agir, rejoignez-nous !

Nous avons constaté une grande attente des habitants, commerçants, usagers, pour un centre ville agréable, plus sûr, attractif par un environnement de qualité et pacifié. Notre action s'avère nécessaire, nous sommes parfois écoutés, mais nous avons besoin de votre implication.

### Bulletin d'adhésion

**Je désire adhérer à l'Union des Habitants du Centre Ville pour l'année 2013**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Courriel : .....  
Téléphone : .....

Ci-joint un chèque de :

Adhérent : 10€  Couple : 15€  Soutien : 20€  Bienfaiteur : .....€

**à renvoyer à l'UHCV - 9, rue de la Poste - 38000 Grenoble**

# La Gazette

NOVEMBRE 2012

## du Centre-ville de Grenoble

UHCV - Union des Habitants du Centre Ville 9, rue de la Poste 38000 Grenoble  
E-mail : [contact@uhcv-grenoble.fr](mailto:contact@uhcv-grenoble.fr)

## édito

### Une année en demi-teinte

Sur l'année écoulée, l'UHCV, a parfois pu se faire entendre de la Mairie sur certains dossiers comme : la sécurisation et l'amélioration de la propreté du Jardin de Ville, la gratuité d'un certain nombre de WC publics, la sécurisation des abords du lycée Stendhal, une écoute sur les questions de propreté avec des opérations ciblées autour de la Maison du Tourisme et sur la Grand Rue, les patrouilles de la Police Municipale une partie de la nuit, la sensibilisation aux questions de proximité lors des tours de quartier successifs. Par contre, sur d'autres plans, nous avons insuffisamment - ou pas du tout - été entendus. Par exemple : la sensibilisation aux nuisances de certaines boîtes de nuit, la réduction trop forte des places de stationnement cours Jean Jaurès, la situation du quartier Hoche, un traitement plus méthodique en faveur de la propreté, beaucoup de projets d'urbanisme et de circulation (où notre avis semble n'avoir pas été étudié), le passage des vélos sur les trottoirs...

En revanche les riverains du Jardin de Ville ont constaté une amélioration nocturne cet été, amélioration due à l'accompagnement de La Mutuelle des Etudiants (LMDE) et aux rondes de la Police. Mais les dérives dues aux excès de consommation d'alcool persistent malgré l'arrêté municipal.

Ce bilan en demi-teinte de la concertation avec la Mairie est constaté alors que les habitants du centre-ville souffrent de plusieurs phénomènes.

D'abord des travaux incessants et quasi concomitants : réfection des voies de tramway actuelles, réaménagement des quais côté Saint Laurent, création de la ligne E du tram accroissant les difficultés de circulation des voitures et les encombrements à l'entrée de Grenoble par la Bastille, réaménagement de l'hypercentre dans le cadre du projet « Cœur de Ville - Cœur d'Agglo »...

Ensuite, la question de la propreté dont la Mairie commence à prendre de plus en plus conscience, mais avec des actes qui restent en deçà des attentes fortes des habitants.

Enfin, la question de la sécurité, primordiale avec les événements de ces deux dernières années, sans revenir sur tous les faits divers qui ont parsemé l'actualité. Cette question inquiète les habitants du centre-ville qui, comme tous les grenoblois, espèrent des actes forts.

*Pascal Faure, Président de l'UHCV*

### Assemblée Générale de l'UHCV

**Lundi 12 novembre 2012  
à l'amphithéâtre  
de la Maison du Tourisme**

**19h30 à 20h30**

#### Assemblée statutaire

- rapport moral, administratif et financier
- renouvellement des membres du conseil d'administration
- perspectives

**20h30 à 22h00**

#### Réunion publique

avec Mr le Maire et les représentants de la Municipalité



Un choix de plus de 40 variétés de pains  
Brioches, viennoiseries  
et pâtisseries au pur beurre AOC  
Sandwiches et tartes salées

5 adresses à Grenoble :

4, place Championnet 04 76 47 84 49  
1, place de l'Étoile 04 76 43 03 58  
12, place Sainte Claire 04 76 42 08 34  
29, rue Ampère 04 38 49 00 15  
11, rue de Stalingrad 04 76 95 04 01

# Bassaler

MAROQUINERIE  
PARASOLERIE  
VOYAGE

17, place Grenette - 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 44 30 18 - Fax 04 76 44 30 55

# Toujours les boîtes de nuit du quartier Hoche...

L'UHCV avait déjà exprimé, lors de sa dernière Assemblée Générale, l'exaspération des habitants de Hoche vis à vis du bruit généré par les deux boîtes de nuit situées Boulevard Agutte Sembat. Un courrier daté du 08/12/11 a été envoyé à M. le Préfet, avec copie à Mr le Maire. Cette question a été abondamment discutée avec l'Adjoint du secteur lors de chacun des « tours de quartier ». L'UHCV relayait ainsi la lutte engagée par les habitants depuis dix ans pour défendre leur tranquillité : innombrables pétitions, dépôts de plaintes, courriers, réunions, rendez-vous ... restés sans effet. Il y a bientôt un an, le Théâtre changeait de gérant. Monsieur Destot indiquait alors que « les compteurs étaient désormais remis à zéro ... » et laissait entendre que la situation allait s'améliorer.

Mais compte tenu de la clientèle de ces établissements, très rapidement le volume sonore de la discothèque du Théâtre a de nouveau flirté avec les limites. A tel point qu'une nouvelle plainte a été déposée à son encontre en Juin 2012.

Les nuisances venant de cette clientèle risquent de dégénérer à tout instant. Que penser lorsqu'à quatre heures du matin, des riverains « osant » demander de baisser le volume sonore de leur voiture, se font copieusement insulter et doivent subir des coups de klaxones pendant un quart d'heure, histoire de « punir » ces riverains de leur outrecuidance..?

Ah si ! Il y a eu une avancée ! Le Théâtre et le Nox avaient écopé d'un mois de

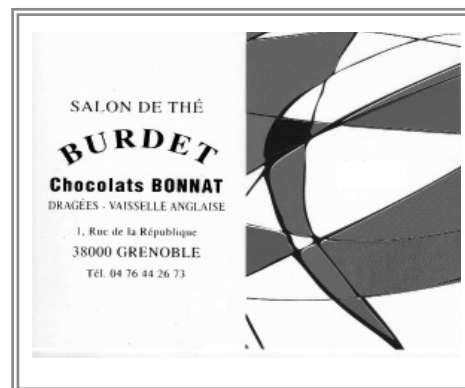
fermeture administrative ; l'application de cette mesure était attendue impatiemment par les habitants. Pour le Nox, l'attente dure toujours. Quant au Théâtre, après un rendez-vous avec M. le Préfet (chance que ni les pétitionnaires, ni l'UHCV n'ont eue) au cours duquel le gérant a argué d'un « harcèlement policier » (sic), sa fermeture a été réduite à 15 jours ... début Juillet, période creuse où Grenoble est presque vidée de ses habitants. Fin de la sanction.

Les résidents avaient mis leur espoir dans les changements de responsables intervenus chez Actis, propriétaire des locaux. Après une première rencontre prometteuse, en mai 2012, c'est depuis le silence le plus complet, les relances restant sans effet.

Le seul changement constaté à Hoche concerne le remplacement quasi-systématique des logements vacants par des locataires en grande précarité, plus particulièrement à proximité des discothèques. Il est en effet plus aisé de contenir ces publics fragilisés qui osent moins se faire entendre. En résumé, quelques questions paraissent essentielles pour résoudre ce problème : Comment Actis, bailleur principal de Hoche - dans lequel la Mairie dispose de pouvoirs importants - peut-il encaisser les loyers des résidents, garantir la tranquillité à laquelle ils ont droit et, dans le même temps, être le bailleur des locaux du Théâtre et du Nox ?

L'équipe municipale va-t-elle s'engager résolument aux côtés des résidents pour régler cette question sur le fond et choisir la défense des habitants ?

La période écoulée ne le laisse pas présager, les habitants de ce quartier et alentours, exaspérés, ne veulent plus de paroles ; ils demandent des actes !



## Développement durable

L'UHCV s'est intéressée à la démarche des « Actions éco-citoyennes » qui vise une évolution des pratiques individuelles en matière de protection de l'environnement, afin d'atteindre les objectifs de « Grenoble facteur 4 » (diviser par 4 l'émission des gaz à effet de serre). La méthode de travail consiste à associer les services de la ville et les institutions concernées par le développement durable, les acteurs locaux, mais aussi et surtout les habitants. Il s'agit donc d'élaborer conjointement des actions concrètes que chaque citoyen pourra adopter et faire connaître autour de lui.

### Pour en savoir plus

Grenoble facteur 4 : <http://www.grenoble.fr/76-facteur-4.htm>

Actions éco-citoyennes : <http://www.grenoble.fr/1006-actions-eco-citoyennes.htm>

## « Le Torrent » ne coule plus...

« le Torrent » dans son implantation au début du siècle dernier, sur un enrochement dans « le bois » du jardin de Ville.

La statue de Urbain Basset, qui accueillait les promeneurs à l'entrée Sud du jardin de Ville, face à la treille de Stendhal, avait déjà connu bien des aventures depuis son acquisition par la Ville de Grenoble en 1882. La dernière, dans la nuit du 28 au 29 novembre 2009, lui a été fatale : elle a été jetée à terre et cassée. Nous nous inquiétons de son sort et réfléchissons, avec l'association « Patrimoine et Développement du grand Grenoble », sur sa future réinstallation.

Son histoire vous est contée sur le site [www.grenoble-tourisme.com](http://www.grenoble-tourisme.com) rubrique « découvertes – Parcs et fontaines »



## Communiqué

### L'association grenobloise Bioponey

A travers la culture hors-sol des végétaux en milieu urbain, l'association promeut l'emploi des espaces disponibles comme les toits, les terrasses, les balcons et les rues pour développer de nouveaux espaces verts productifs, décoratifs et vecteurs de cohésion sociale à partir d'un mode de production alimentaire simple, abordable, écologique et participatif faisant appel à la gestion des déchets et de l'eau.

Les connaissances, que l'association propose, sont accessibles au plus grand nombre. Elles permettent de développer des pratiques quotidiennes alternatives face à la prolifération du déchet, l'étalement urbain, la pollution et à l'appauvrissement des populations urbaines grâce à des dispositifs ludiques et performants permettant de s'initier à la culture des végétaux en milieu urbain.

Nous sommes aussi présents depuis 2010 au centre-ville où nous installons chaque été une terrasse végétalisée sur la bibliothèque centre-ville, rue de la République.

Les murs végétaux côtoient les cultures de tomates, courgettes et autres plantes potagères et ornementales cultivées à partir d'engrais biologiques, sans pesticide ni insecticides.

Ce jardin sert de centre de ressources à destination des citoyens désirant s'initier à ces pratiques innovantes.

Yohan Hubert



### BLEU VOYAGES

10 ter, boulevard Gambetta - 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 87 06 31 - Fax 04 76 87 05 73  
[grenoble@bleu-voyages.fr](mailto:grenoble@bleu-voyages.fr)

**VOYAGES ORGANISES / SEJOURS / VOYAGES A LA CARTE**



### ARTS MENAGERS CENTER Le Spécialiste de la Qualité Electro-Ménager / Art Culinaire

12 rue de Bonne 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 46 39 33 - Fax 04 76 87 46 07  
[artsmc@wanadoo.fr](mailto:artsmc@wanadoo.fr)  
[www.arts-menagers-center.com](http://www.arts-menagers-center.com)

# Charte de la qualité de la vie nocturne

L'UHCV s'implique tout particulièrement dans le suivi de «La Charte de la vie nocturne» signée en 2010 par la ville et les partenaires concernés. Celle-ci se traduit par plusieurs mesures concernant notamment le centre-ville :

- Dispositif « Tranquil'été » géré par la LMDE (Mutuelle Des Étudiants) : des étudiants interviennent auprès des jeunes, notamment en soirée dans le Jardin de Ville, pour les sensibiliser aux problèmes rencontrés par la ville et les riverains : bruit, déchets, incivilités mais aussi santé (abus d'alcool, drogue) ; ils distribuent aussi des cendriers de poche, des éthylo-tests, des plans (toilettes, etc...).
- Un label est accordé aux établissements (bars, restaurants) qui respectent la Charte.
- L'arrêté municipal de 2010 interdisant la vente à emporter et la consommation d'alcool sur l'espace public en soirée est renforcé ; les contrevenants s'exposent à des contraventions.
- Une équipe spécifique de la Police municipale, assistée de maîtres-chiens, créée en 2010, travaille à faire régner le calme.
- Des dispositifs de vidéosurveillance sont installés sur les zones piétonnes ; ils s'avèrent très utiles pour le travail conjoint des polices municipale et nationale.
- Des dispositifs de sono-vigilance sont actuellement testés afin de renforcer la lutte contre le bruit (une douzaine de fermetures d'établissements ont été prononcées en 2011 pour ce motif).

## Les habitants ont à leur disposition plusieurs numéros d'appel

Police municipale :  
**04 76 46 74 97 ou 17**

Hygiène et Salubrité :  
**04 76 03 72 50**  
(Rue Joseph Chanrion)

Fil de la ville :  
**0800 12 13 14**

Et, bien entendu, nous restons à votre écoute pour examiner avec vous les problèmes que vous rencontrez dans ce domaine, et vous apporter notre aide.

# Maintien de places de stationnement sur le cours Jean Jaurès.

**Le projet actuel de ligne E de tramway passant sur le Cours Jean Jaurès prévoit la suppression de la moitié des places de stationnement actuelles, sur les contre-allées.**

Or, le maintien de la plupart de ces places est possible, avec un stationnement en épi, sans bouleverser l'essentiel du projet.

C'est ce qu'ont voulu indiquer cinq Unions de Quartier - dont l'UHCV - dans un courrier du 20/06/2012 envoyé par l'intermédiaire du Comité de Liaison des Unions de Quartier, courrier dans lequel elles demandent à la Mairie de revoir ce projet pour prendre en compte l'avis des habitants et, sur ce sujet, de ne pas passer en force.

Une qualité de vie acceptable suppose une possibilité de stationnement à une distance raisonnable et à un coût supportable. Cela vaut pour les habitants (particulièrement les

familles avec des enfants en bas âge, les personnes âgées ou handicapées), les visiteurs, les services (médecins, infirmières, artisans...) et pour les clients des commerces...

Sans cela, certaines catégories d'habitants risquent de renoncer au centre-ville et de mettre en péril ses caractères socio-démographiques et fonctionnels actuels, marqués par la mixité.

Une réunion publique s'est tenue début juillet, avec Mr Chiron, relatée dans la presse, mais les Unions de Quartier n'ont eu aucune ouverture dans ce domaine, le projet étant jugé intangible et toute remarque jugée - au mieux - inopportune...

Il semble que nous ayons atteint les limites de ces grands projets où l'on veut faire le bonheur d'habitants « théoriques », sans prendre en compte les attentes concrètes des

habitants « réels » et leurs besoins. Réduire les possibilités de stationnement pour les habitants, mais jusqu'où ?

Les cinq Unions de Quartier et le CLUQ, par un courrier commun du 04/09/2012 demandent à nouveau à la Mairie de reconsidérer sa position et de l'assouplir. Espérons que cette demande sera prise en compte !





**DALBE - MAJUSCULE**

Nous sommes heureux de vous inviter à notre salon



**Salon des Activités Créatives**

**Grenoble**  
3 et 5, rue de la Liberté  
Parking place de Verdun

**Vendredi 16 et Samedi 17 novembre 2012**

Ouvert de 10h00 à 19h00



Renseignements au 04 76 44 50 31

Dessin  
Arts graphiques  
Loisirs  
Beaux-Arts  
Encadrement



**Emotion**

25, RUE DE LA POSTE - 38000 GRENOBLE - TEL. 09 51 39 07 86 • [www.emotion-bijoux.com](http://www.emotion-bijoux.com)

## Bibliothèque du Centre Ville

Plus de quarante ans après sa construction, le bâtiment de la bibliothèque du centre-ville n'est plus adapté aux fonctions que cette bibliothèque doit assurer, ni à ses usagers.

Aussi l'UHCV soutient-elle « l'Appel pour la création d'un pôle intergénérationnel culturel, une médiathèque », dont l'objectif est :

« Faire évoluer la bibliothèque du centre-ville vers un grand établissement culturel qui rendrait accessibles, à tous les habitants d'un centre ville élargi, livres et nouveaux supports, accès internet, nouvelles technologies. Cet établissement devra comprendre des salles de travail pour les étudiants, les adultes en formation, les chômeurs en recherche d'emploi, et devenir un lieu intergénérationnel favorisant le lien social et familial et rendant plus visibles les expositions, les animations, les débats autour de l'actualité, des problèmes de société et de la culture. »

À l'heure où Grenoble a été choisie comme pôle numérique de référence par le Ministère de la Culture, pour la qualité du réseau des bibliothèques municipales, et bénéficie de ce fait d'une subvention pour s'adapter aux nouveaux usages d'accès à l'information et mettre à la disposition du public les ressources numériques en ligne, ce projet nous semble particulièrement adapté.

**S'il vous intéresse, nous vous invitons à le rejoindre, en renvoyant le bulletin ci-dessous complété :**

- soit par courriel à : [contact@apicmedia.fr](mailto:contact@apicmedia.fr)
- soit par courrier à [APIC - 9 rue de la Poste 38000 Grenoble](mailto:APIC - 9 rue de la Poste 38000 Grenoble)

Je désire être signataire de l'Appel pour un pôle intergénérationnel culturel (APIC)

Nom : ..... Prénom : .....

Profession (éventuellement) : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

## Déplacement du cinéma Le Méliès

**Le cinéma le Méliès a quitté notre quartier pour s'installer plus largement (trois salles de cinéma, une salle de création, un espace culturel ...) et confortablement à la caserne de Bonne.**

Les locaux ainsi libérés vont accueillir trois nouveaux commerces, dont une poissonnerie et une épicerie fine, qui vont rejoindre les nombreux commerces de bouche de qualité de la rue de Strasbourg.

Souhaitons bienvenue et succès à ces nouveaux commerçants, pour le plus grand plaisir de nos papilles !

## La propreté dans le quartier

En 2011 nous avons fait le point sur les toilettes publiques, désormais gratuites. Sont équipées, entretenues, signalées, celles installées dans la gare basse du téléphérique, au jardin de ville, derrière les halles Saint-Claire, ainsi que les sanitaires Decaux.

### Etat des lieux

La propreté en centre ville est une demande récurrente de notre union de quartier. C'est une des conditions indispensables pour la qualité de vie du quartier, pour la mise en valeur du patrimoine, la vitalisation des commerces, l'attrait touristique.

A chaque visite de quartier, avec les élus et les techniciens responsables du centre ville, nous insistons sur la nécessité d'en améliorer la propreté par le ramassage des débris, l'hygiène par le nettoyage des excréments, vomissures, urine, crachats.

Le centre ville est particulièrement concerné. Au carrefour des lignes de transport en commun de l'agglomération, les populations transitent et déambulent, attirées par l'animation, les commerces, les terrasses. La station Hubert Dubedout, de surface contrainte, concentre les usagers du tram, les commerces de restauration rapide, le regroupement des chiens, des SDF, installés aussi devant la maison du tourisme, la bibliothèque, les commerces, au détriment de leur activité.

Les projets d'élargissement des trottoirs risquent d'accroître l'emprise des terrasses de café, ainsi que la fréquentation et les surfaces à nettoyer.

### Les actions

#### Grande Rue

Dans le cadre du projet «Cœur de ville,

Cœur d'agglomération», une démarche expérimentale Projet Gestion Urbaine de Site «Opération netteté Grande Rue» est conduite, qui se déroule depuis novembre 2011 jusqu'à novembre 2012. Cette opération consiste en l'effacement de tous les tags sur les façades jusqu'à hauteur de 7 mètres, sur les devantures des commerces et les rideaux métalliques.

Un agent est affecté au nettoyage quotidien, utilisant notamment la méthode de l'hydro-gommage. Les sols sont décapés. Cette action est menée en collaboration entre la ville et les acteurs privés (commerces, copropriétés) et s'accompagne d'une évaluation régulière.

Effet pervers de la loi anti-tabac : les fumeurs jettent leurs mégots sur l'espace public, créant un environnement très pollué. Un modèle de cendrier a été présenté, validé par l'Association des Bâtiments de France. L'antenne de Mairie, place de Gordes, assure l'instruction de la demande d'achat et la mise en place. L'entretien est assuré par les commerçants. Cette expérience est la bienvenue.

### Îlot République

Ce lieu est investi par les regroupements de SDF et de chiens, au détriment de la Maison du Tourisme et de sa salle de conférence, de la bibliothèque, des commerces, de la Poste.

Une «opération coup de poing propreté» a été menée au début de l'été.

### Pour une action pérenne !

La ville de Grenoble a engagé des moyens considérables dont le coût est assumé par les contribuables grenoblois, pour lutter contre la dégradation de notre environnement.

Le «service propreté urbaine» a été renforcé par l'embauche de personnels supplémentaires et l'achat de machine adaptée. Ce service effectue un nettoyage quotidien. Cette action ne doit pas être ponctuelle, mais doit être pérenne. Elle nécessite une communication fondée sur l'éducation au respect et à la responsabilité auprès des familles, dans les écoles, dans les trams, dans les stations de transports en commun, en utilisant les panneaux publicitaires. Elle doit être présente dans les animations éducatives, les activités ludiques, culturelles, artistiques. Des pénalités doivent être appliquées pour sanctionner les gestes qui nuisent à l'hygiène et à l'environnement.

Lors de l'évaluation de cette démarche les participants au groupe de suivi ont émis la proposition d'une « charte de la propreté dans l'espace public ».

Car si la ville appartient à tout le monde, elle appartient en priorité, à ceux qui l'habitent et s'inquiètent d'un environnement aussi dégradé.

La Ville s'est engagée dans la lutte contre le bruit en mobilisant commerçants, usagers, habitants autour de la Charte pour la qualité de la vie nocturne (2011)

Elle se doit de lancer un nouveau défi par une série de mesures énergiques pour améliorer durablement la propreté dans l'espace public.

### Si la mairie s'engageait ? Et vous ?

N° vert de la mairie pour signaler les désordres de propreté

**0800 12 13 14** Propreté & Civisme



1912

**100<sup>ÈME</sup>**  
**ANNIVERSAIRE**  
**BERGER**  
CHAUSSURES

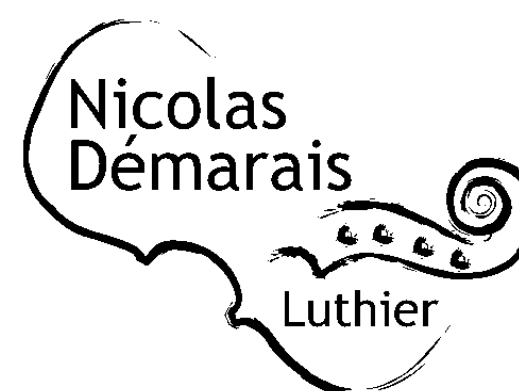


2012

4 rue Jean-Jacques Rousseau 38000 Grenoble

Tél. 04 76 44 01 65 - Fax 04 76 00 11 52

[chaussuresberger@wanadoo.fr](mailto:chaussuresberger@wanadoo.fr) - [www.achat-grenoble.com/chaussuresberger](http://www.achat-grenoble.com/chaussuresberger)



13, rue Docteur Mazet, GRENOBLE

## Violons, altos, violoncelles

et leurs archets, étuis et accessoires.

Location, vente, réparation, et fabrication.

Ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 18h,  
le mercredi matin de 10h à 12h, le samedi de 10h à 17h.

**04 76 54 24 24**  
**www.demarais.fr**